



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22075913

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 JUIN 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT **Greffier** Tournai

N° d'entreprise : 0402 487 939

Nom

(en entier) : **BANQUE CPH**

(en abrégé) : **CPH**

Forme légale : **SC agréée**

Adresse complète du siège : **Rue Perdue 7 - 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Nomination et renouvellement de mandats d'administrateur et commissaire

L'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2022, régulièrement constituée pour valablement délibérer :

- renouvelle pour un terme de quatre ans le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Sébastien Belle, jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2026.
- attribue pour un terme de trois ans un mandat de commissaire agréé à la SRL Mazars Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Xavier Doyen, associé.

Le Conseil d'administration du 9 mai 2022 approuve à l'unanimité la cooptation de Monsieur Gabriel Lombet en qualité d'administrateur, membre du Comité de direction, en remplacement de Yves Klein, démissionnaire au 30/04/2022, afin qu'il achève le mandat d'administrateur de ce dernier venant à échéance à l'Assemblée générale d'avril 2024. Cette cooptation devra être confirmée par l'Assemblée générale d'avril 2023.

Luc François

Administrateur

Membre du Comité de direction

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).